

Yves Philibert BOLOU 23 ans

Bataillon de Fusiliers Marins



Marin et maçon, les hommes exerçaient souvent deux métiers à la fois à cette époque dans la région, Yves Philibert est levé le 11 mars 1915 par le 2^e dépôt de Brest et affecté à la 5^e Cie. La photo ci-contre a été prise dans la cour du dépôt et envoyée à sa sœur Marie (*) en juin 1915, Yves est en bas à droite.

Après sept mois d'instruction « Yvon » est affecté au 2^e régiment de fusiliers marins qu'il rallie le 16 octobre à Cherbourg, ce régiment fait partie de la fameuse brigade de l'Amiral Ronarc'h.

Le 1^{er} décembre 1915, il est affecté au bataillon de fusiliers marins récemment créé en remplacement de la brigade et qui reste déployé dans le secteur de Nieuport. Il parvient au front vers la mi-janvier 1916.

Jusqu'au printemps 1917, il ne semble pas y avoir d'événement particulièrement notable dans les Flandres.

Au mois de juin, l'état-major anglais prépare une offensive de grande envergure, offensive à laquelle la 1^{re} armée française prendra part à la gauche des armées britanniques, en s'intercalant entre celles-ci et le front tenu par les troupes belges.

L'attaque est prévue pour le mois de juillet. Le commandant de la 1^{re} armée, le général Anthoine, dispose des 1^{er} et 36^e corps renforcés de bataillons sénégalais et de celui des fusiliers marins disposé entre la presqu'île de Poesele et la tête de pont de Drie Gratchen.

A partir du 15 juillet 1917 commencent les tirs de barrage d'artillerie en préparation de l'attaque. Le jour de l'attaque a été fixé au 31 juillet et les combats dureront jusqu'au 16 août, le bataillon prendra plusieurs lignes de tranchées et progressera de huit cents mètres au prix de 95 fusiliers hors de combat dont 17 morts et trois disparus.

Je doute qu'Yvon ait participé à cette attaque, il a plus vraisemblablement été intoxiqué lors des violents bombardements aux gaz de juin 1917 dans le secteur de Nieuport, on peut d'ailleurs signaler que les émissions de gaz par les Français (Cie Z du génie 31/2) ont aussi fait des dégâts dans nos propres rangs, le gaz dispersé par les vents ne choisit pas ses victimes. Les archives font état de fusiliers intoxiqués par les gaz le 6 juin 1917 dans les tranchées de Lombartzyde et évacués vers l'hôpital de Zuydecote.



Le fait est qu'Yvon est rapatrié sur le 2^e dépôt le 1^{er} août 1917, il est ensuite admis à l'hôpital auxiliaire n°104, rue Jean Macé à Brest. Cet hôpital fait office de sanatorium, ce qui corrobore une intoxication par les gaz. Il écrit une nouvelle carte (ci-dessus) à sa sœur en décembre, il se décrit en bonne santé et précise que le lieu est rempli « d'embusqués » (**).

Yves va rester au sanatorium jusqu'au 17 août 1918, date à laquelle il est réformé et rendu à la vie civile. Il retourne à Trégunc et l'inscription maritime le reporte sur sa liste des « hors-service », n° 2831, le 21 octobre 1918. Yves Bolou, sûrement affaibli par les gaz, va décéder à son domicile de Kerouel le 24 octobre 1918 en pleine épidémie de grippe espagnole.

Né à Trégunc le 26 août 1895, châtain foncé aux yeux bleus, 1,69 m, qui savait lire, écrire et compter, Yves était le fils de Philibert Bolou, marin-pêcheur, et de feu Marie-Julienne Pézennec. Il était célibataire et se déclarait maçon au conseil de révision de 1914, il était cependant inscrit maritime du 9 septembre 1914 sous le n° 6727 (venu des IP n° 5842).

Je profite de l'histoire d'Yvon Bolou pour parler de la stèle « Aux Marins 1914-1918 » qui illustre un certain nombre de mes fiches mémoire. La stèle est un vœu, au lendemain de la guerre, de Georges Leygues, ministre de la Marine, et de l'amiral Guépratte, député du Finistère.

A l'instar des hommages rendus devant la chambre des députés, « Aux soldats arrachés à la boue sanglante du front dévasté », l'amiral rappelait à ses collègues : « Mais les marins disparus dans l'abîme et n'ayant eu pour linceul que les flots de l'océan, ceux-là méritent aussi que leur obscur sacrifice soit honoré à jamais. »

Son souhait fut exaucé puisqu'une loi portant création d'un monument aux marins fut votée en 1920 et promulguée le 26 juillet 1923.

Initialement, ce monument devait être érigé à Paris mais Georges Leygues pensait autrement et déclarait : « Tous les points du littoral français paraissent dignes de l'honneur de glorifier les marins disparus, mais il en est un qui se désigne par lui-même par sa situation géographique, c'est la pointe extrême du Finistère qui s'avance comme une proue dans la mer.

Pointe St-Mathieu près LE CONQUET (Finistère)
Inauguration du Monument aux Morts



L'emplacement choisi doit être l'extrémité du Cap Saint-Mathieu qui, placé dans un site magnifique, domine l'immensité des mers. » Le projet retenu sera celui du sculpteur finistérien René Quillivic : une stèle couronnée d'un buste de femme en coiffe de deuil. Elle incarne la douleur morale et la tristesse d'une mère ou d'une veuve de marin. Cette stèle, inaugurée le 12 juin 1927 par Georges Leygues, viendra enrichir l'histoire de ce site magnifique de la pointe Saint-Mathieu.

(*) Marie Bolou est la grand-mère de Marie-Pierre Frene ; elle était mariée à Pierre Furic, cultivateur né à Trégunc en 1883, châtain aux yeux marron, 1,65 m, qui savait lire et écrire. Mobilisé le 21 août 1914 au 118^e RI, il passe le 4 octobre 1914 au 46^e RI de Paris et est fait prisonnier le 8 janvier 1915 en Argonne lors de la terrible attaque allemande des Meurissons. Il sera interné au camp de Hameln (Hanovre) et rentrera à Trégunc en février 1919.

(**) Un « embusqué » désigne un homme valide en âge d'être mobilisé éloigné des postes de combat. Les hôpitaux étaient considérés au début de la guerre comme des refuges de planqués, plus tard les Poilus seront reconnaissants au personnel soignant de l'amélioration de la médecine.

Coxys-Bains - Fusiliers-marins-Janvier 1917

